

FICHE TECHNIQUE

CSTB

CEBTP

Bureau VERITAS

CETEN APAVE Int.

NORISKO Construction

SOCOTEC

SNFA

} du COPREC

N° 13 - Indice : C

Date : Mars 2003

Nombre de page : 2

Pose avec profil monolithique recouvrant le rejingot

Texte de référence : D.T.U. 37-1 : Exemple de solution de mode de calfeutrement du cas de pose de l'article 4.423.4 (alinéa C) du D.T.U. 37-1.

L'amendement A1 au DTU 37.1 de Mai 2001 à l'article 4.3, traite pour les menuiseries RPT du cas de pose en applique intérieure avec profilé monolithique recouvrant le rejingot.

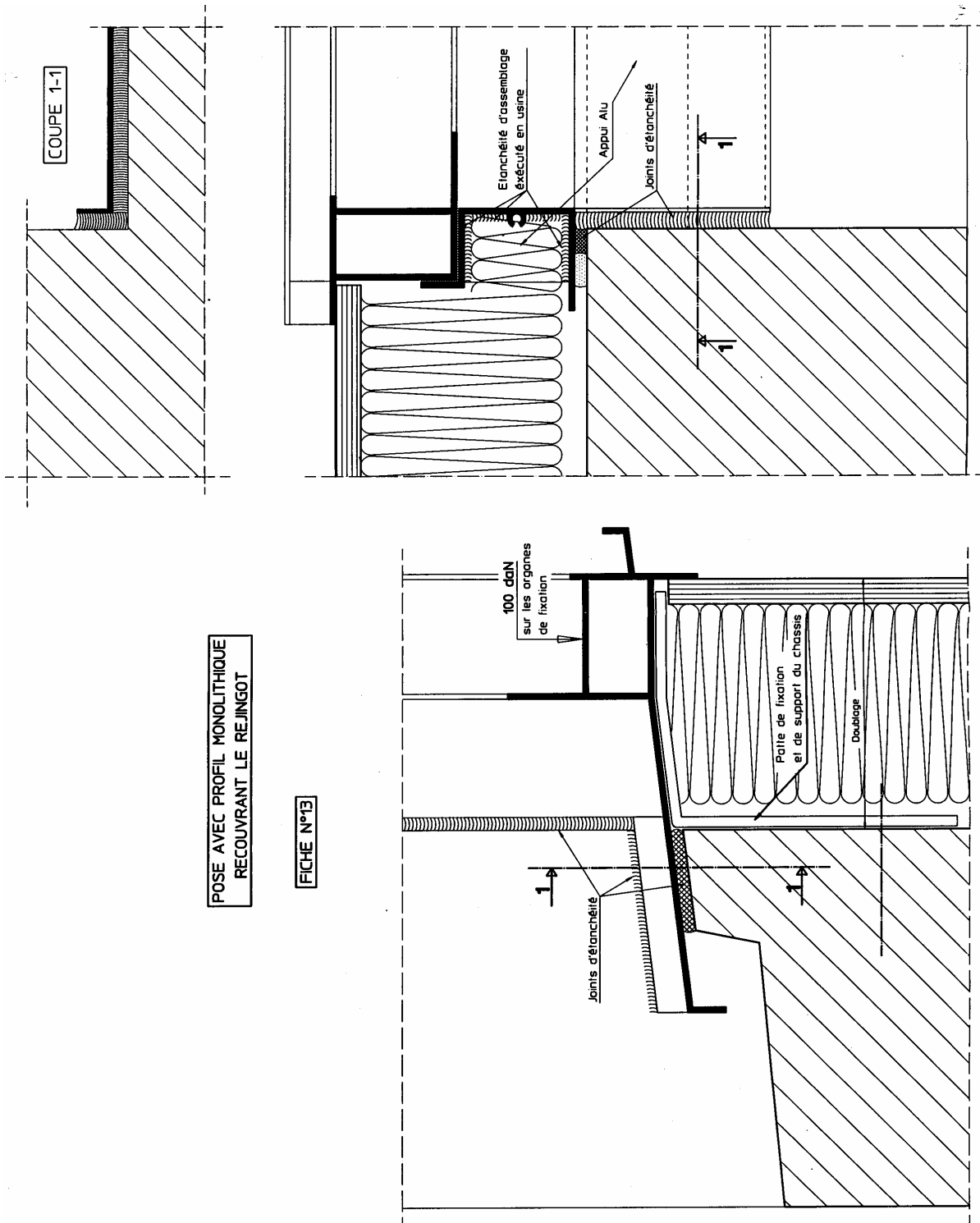
Cette fiche technique n°13 ne traite donc de ce cas de pose que pour les menuiseries sans coupure thermique.

L'exemple de cette fiche s'applique lorsque la bavette recouvrant le rejingot fait partie intégrante, monolithique, soit de la traverse basse, soit de la pièce d'appui aluminium.

Les appuis en béton doivent être conformes au D.T.U. 36-1/37-1 - Annexe commune caractéristiques dimensionnelles des baies dans le gros-oeuvre destinées à recevoir des menuiseries (paragraphe 5). Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'exécuter une reconstitution d'appui, dans la mesure où le joint d'étanchéité peut être réalisé d'une façon continue à la périphérie du châssis

Les organes de fixation de la pièce d'appui, ou de la traverse basse, doivent permettre de supporter une charge concentrée statique de 100 daN sans provoquer d'altération, ni à la fenêtre, ni à la cloison de doublage.

Leur nombre et répartition sont définis au D.T.U. 37-1 - art. 3.112.



Les systèmes de calfeutrement utilisés doivent être conformes au D.T.U. 37-1.